FASKEN

Traçons l'avenir

Fasken Martineau DuMoulin S.E.N.C.R.L., s.r.l. Avocats

Agents de brevets et de marques de commerce

800, rue du Square-Victoria, bureau 3500 C. P. 242 Montréal (Québec) H4Z 1E9 Canada T +1 514 397 7400 +1 800 361 6266 F +1 514 397 7600 fasken.com

Le 4 mai 2023

N° de dossier.: 115858.00011/22968

Marie-Pierre Boudreau Direct +1 514 397 5120 mboudreau@fasken.com

PAR SDÉ

Me Véronique Dubois, Secrétaire Régie de l'énergie Tour de la Bourse 800, place Victoria – 41e étage, bureau 4125 Montréal (Québec) H4Z 1A2

Objet: DEMANDE CONCERNANT LA MISE EN PLACE DE MESURES RELATIVES À L'ACHAT

ET LA VENTE DE GAZ NATUREL RENOUVELABLE

Dossier : R-4008-2017 – Étape E

Chère consœur,

Dans sa décision D-2023-050 datée du 20 avril 2023 (la «Décision»), la Régie invite les intervenants à commenter son interprétation des nouvelles définitions de gaz naturel et de gaz de source renouvelable. Par la présente, l'Association québécoise de production d'énergie renouvelable (l'« AOPER ») souhaite présenter ses commentaires.

Les membres de l'AQPER sont toujours en réflexion quant à l'ensemble des implications que pourrait avoir cette interprétation sur les producteurs de gaz de source renouvelable. L'AQPER note entre autres que selon la fiche de données de sécurité sur le gaz naturel gazeux (qui inclut le méthane de source fossile ou renouvelable) la composition en méthane de celui-ci est de 95.45% dans le réseau de distribution¹. Plus spécifiquement, l'AQPER se demande quelles sont les conséquences d'un pourcentage de méthane passant de 95,4 % à 85 % sur :

- a) les exigences de pureté associée au biométhane destiné à l'injection dans le réseau du Distributeur;
- b) l'impact de la modification de composition en méthane sur la valeur calorifique du nouveau produit distribué;
- c) les effets synergiques et additifs de l'ajout de composés additionnels dans le réseau de transport et de distribution, notamment, mais sans s'y restreindre, à l'ajout de la molécule d'hydrogène comme nouveau composé permis pour injection;
- d) les effets sur la performance de la combustion par les utilisateurs finaux, notamment en terme calorifique, mais aussi en termes d'émissions de gaz à effet de serre;

https://energir.com/files/energir_common/Fiche_GNQ_fr.pdf_ (à la page 2)

FASKEN

e) les effets de ces nouveaux composés sur la robustesse et la sécurité du réseau gazier.

L'AQPER entend collaborer avec le distributeur concernant ces préoccupations. Cela étant dit, l'AQPER souhaitait informer la Régie de ces préoccupations si celle-ci décidait qu'une audience devait être tenue sur ce sujet.

Espérant le tout conforme, nous vous prions de recevoir, chère consœur, l'expression de nos salutations distinguées.

FASKEN MARTINEAU DUMOULIN S.E.N.C.R.L., s.r.l.

Marie-Pierre Boudreau

MB/dd